

49 EME CHALLENGE SCARAMOUCHE AUX 3 ARMES



15 -16 novembre 2025



Salle BERTIN

63 rue de la MEIGNANNE
49100 ANGERS

CONTACT :

secretairescoescrime@gmail.com
02 41 44 50 25 / 06 50 41 89 15



Un don de 1€ sera remis à
l'association pour chaque
tireur engagé

Maine-et-Loire

Horaires

SAMEDI 15 NOVEMBRE :

ARME	CATEG	APPEL	SCRATCH	DEBUT
FLEURET	M15	8H30	8H45	9H
	M11 (mixte)	11H	11H15	11h30
EPEE	M15	9H30	9H45	10H
	M11 (mixte)	12H	12H15	12H30-
SABRE	M15	13H	13H15	13H30
	M11 (mixte)	14H30	14H45	15H

DIMANCHE 16 NOVEMBRE :

ARME	CATEG	APPEL	SCRATCH	DEBUT
FLEURET	M13	8H	8H15	8H30
	M17	11H	11H15	11H30
EPEE	M13	9H	9H15	9H30
	M17	12H	12H15	12H30
SABRE	M13	12H	12H15	12H45
	M17	14H	14H15	14H30

A noter : Les arbitres sont priés de se présenter à l'heure de la première compétition concernant l'arme dans laquelle ils sont engagés.

FORMULES

Compétitions en individuel pour toutes les catégories.

- 1 ou 2 tours de poule suivant les nombres d'engagés
- TED sans repêchage
- La 3ème place de chaque catégorie sera tirée
- Les remises des récompenses se feront TOUTES après les finales

NB : Les organisateurs se réservent le droit de modifier, si besoin, les présentes formules.

ENGAGEMENTS

- **En ligne sur l'extranet FFE avant le mercredi 13 novembre – 23h59**
- Engagement : 12€ (M11, M13) / 15€ (M15, M17)
- La compétition est ouverte aux tireurs étrangers, licenciés auprès de leur fédération.
Les inscriptions sont à envoyer à : president@scoescrime.fr avant le 12/11/25

Païement des inscriptions sur le site Helloasso :

<https://www.helloasso.com/associations/sco-escrime-angers/evenements/49eme-challenge-scaramouche-les-15-16-novembre-2025-1>

Toutes les inscriptions qui seront effectuées après la date limite seront facturée à hauteur de **5 fois** le montant de l'engagement de base.

ARBITRAGE

Conformément au règlement 2024 -2025 :

- **1 arbitre pour 4 tireurs engagés**, (deux arbitres pour 8 tireurs etc.), arbitre de niveau départemental minimum.
- Les clubs inscrivant leurs tireurs, seront tenus de présenter au minimum un arbitre durant toute la compétition, **qui n'est lui-même pas tireur** le jour où il doit officier.
- Les arbitres seront priés de se présenter au minimum 30 minutes avant le début de la première compétition concernant l'arme dans laquelle ils officient.
- Les arbitres seront nourris, et indemnisés au tarif fédéral en vigueur, en fonction de leur diplôme (départemental = 30€ ; Formation Régionale = 35€ ; Régionale = 45€ ; Nationale = 70€).
- *Les clubs ne présentant pas d'arbitre ou dont l'arbitre ne se présente pas le jour de la compétition, s'exposeront a une amende émit par le club organisateur avec une pénalité de 100€ par arbitre manquant et par jour.*
- Les arbitres sont priés de se présenter dans une **tenue correcte** (pas de jogging, pull à capuche ...)

DIRECTOIRE TECHNIQUE

Il sera formé sur place et tranchera sans appel les cas non prévus au présent règlement (*Cf règlement technique, organisation et matériel 2024*).

L'engagement à ces compétitions implique l'acceptation du présent règlement.

CLASSEMENT / RECOMPENSES

Règlement d'attribution du Challenge Scaramouche :

- Les catégories concernées par l'attribution du Challenge sont : M13, M15, M17 (H /D)

Principe de calcul du nombre de points par club :

- Le 1er de chaque catégorie = 1 point ; le 2eme = 2points ; 3eme = 3 points
- Les points ne seront comptabilisés que sur les 8 premiers de chaque catégorie.

Le Challenge est attribué pour une année, au club ayant totalisé le minimum de points sur les 3 meilleurs tireurs.

Le Challenge sera remis en jeu lors de la compétition suivante.

Le club gagnant s'engage à le rapporter même s'il ne présente pas de tireurs à cette épreuve l'année suivante.

En cas d'égalité pour l'attribution du Challenge, il y aura un barrage entre deux tireurs désignés par les capitaines d'équipes, catégorie tirée au sort.

Les vainqueurs de l'édition 2024 :

EPEE - Escrime Ja - Saint Malo

FLEURET - NEC Escrime Nantes

SABRE - Escrime Joue les Tours

RECOMPENSES : - les 3 meilleurs de chaque catégorie, seront récompensés.- la première fille du classement M11 (mixte), sera récompensée.

ARMES et TENUES

Tenues selon les normes FFE en vigueur : Vérification de la sous-cuirasse (800 Nw à partir de M15), les masques doivent présenter un système de double attache à partir de M15 (masque Leon Paul attache magnétique obligatoire), le gant ne devra présenter aucun trou.

Longueur lame : - M11 – lame N°0 ou N°2

- M13 – lame N°2

- M15– M17 – lame N°5

EQUIPEMENTIER

L'équipementier sera sur place tout au long de la journée.



COUVERTURE MEDICALE/PROTOCOLE SANITAIRE

Un médecin sera présent pendant toute la durée de la compétition.

RESTAURATION

Une buvette sera en place durant toute la compétition.

Il servira des sandwiches, des boissons chaudes, froides, ect...

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte, vol qui surviendraient pendant la compétition.

Dans l'attente de vous retrouver nombreux à cette rencontre,
Veuillez agréer, l'expression de nos salutations cordiales et sportives.

**Les Maitres,
Carmen et Dorin VARZARU**

Le Comité Directeur, « SCO Escrime »